

découlant d'une main-d'oeuvre à bon marché au Mexique.

À cet égard, le Canada présente un avantage unique pour la France qui ne se retrouve presque nulle part ailleurs en Europe: la langue française, qui demeure un atout important pour les PME / PMI françaises dont un grand nombre ont encore de la difficulté à recruter en France des employés bilingues. Cet avantage est évidemment beaucoup moins déterminant dans le cas des grandes multinationales qui raisonnent en termes presque exclusivement économiques.

L'utilisation du système métrique, une infrastructure technologique et scientifique de premier plan, conjugués au dynamisme du milieu d'affaires canadien sont autant d'avantages supplémentaires pour le Canada, auxquels s'ajoutent les avantages fiscaux liés aux dépenses en recherche et développement. Au cours des prochains mois, les efforts du gouvernement canadien privilégieront cinq modes d'intervention énumérés ci-après. Ils seront adaptés, au besoin, aux caractéristiques spécifiques du marché français.

Le but visé est d'accroître les investissements français au Canada, en s'assurant de la poursuite des ré-investissements des filiales françaises établies au Canada et en encourageant la venue de nouveaux investissements directs dans le but de stimuler la croissance de l'économie canadienne, d'accroître le nombre d'emplois et l'accès pour les entreprises canadiennes à de nouvelles technologies.

B. Les cinq modes d'intervention

1. La participation ministérielle et le programme du Délégué spécial aux Investissements français au Canada:

En ce qui a trait à la promotion des investissements, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada continueront de capitaliser sur le plus grand nombre possible de visites de haut niveau en France, pour sensibiliser davantage les investisseurs français au dynamisme du milieu d'affaires canadien, à la qualité de notre environnement technologique, et aux possibilités qu'offrent divers secteurs industriels. La nomination de hauts fonctionnaires canadiens responsables de la promotion de l'investissement étranger au Canada, dans le cadre du programme des « Délégués spéciaux aux Investissements » s'inscrit dans le même esprit.

Ce programme pour la France fait suite, d'une part, à la visite officielle du premier ministre et du ministre de l'Industrie en France en 1997, et à la volonté de maintenir un contact à haut niveau tant au Canada qu'en France avec les sociétés françaises ayant déjà investi au Canada ou étant sur le point de le faire.

La tenue de la Commission mixte économique France-Canada, au Canada

en 2000, devrait aussi offrir à nouveau un contexte propice à la promotion des investissements croisés entre la France et le Canada.

• Campagne de sensibilisation à l'environnement d'affaires au Canada:

Malgré les liens étroits qui unissent le Canada et la France, l'on constate souvent qu'il existe une lacune dans la façon dont les entreprises françaises perçoivent le Canada et la réalité de